

Commune de SCIEZ (Haute-Savoie) France - Commune d'AMBOROBE  
(Vatovavy Fitovinany) Madagascar

### Coopération décentralisée

**Projet de Convention entre la Commune de SCIEZ (Haute-Savoie) France et la  
Commune d'AMBOROBE (Vatovavy Fitovinany) Madagascar**

**Projet : L'Education pilier du développement,**

**à Beronono, Commune d'Amborobe, District de Vohipeno**

Les communes de SCIEZ (Haute-Savoie, France) et d'AMBOROBE (Région V7V, Madagascar) décident de bâtir ensemble un projet de Coopération ayant pour objectif :

- d'augmenter le taux de scolarisation dans la commune d'Amborobe
- de diminuer le taux d'abandon de l'école, élevé en zone rurale, en renforçant les moyens d'Education mis à la disposition des enfants du secteur (fokontany) de BERONONO dans la commune d'AMBOROBE.
- de favoriser la formation professionnelle des jeunes, garçons et filles

La construction d'un groupe scolaire de 5 classes, avec annexes adaptées (kiosque d'accueil des parents) , bureau des professeurs, adduction d'eau, latrines, jardin scolaire, rucher- école, aire de jeux, terrain de sports... permettra d'améliorer les conditions d'étude de 170 écoliers de l'EPP (école primaire) de Beronono, de susciter un élan d'intérêt pour l'école et de permettre la scolarisation à moyen terme de 70 élèves supplémentaires.

Ce projet motive déjà les Parents d'élèves, les Elus et les Autorités traditionnelles de cette commune de 5 500 habitants, partie du District reculé et défavorisé de VOHIPENO ; la population des 21 communes de ce district de la côte sud-est de Madagascar est soumise à une insécurité alimentaire récurrente.

## **CONSTAT**

### **L'ECOLE ACTUELLE**

L'actuel groupe scolaire de BERONONO est constitué de deux cases en bois seulement, construites il y a 44 ans. Elles abritent cinq classes primaires. Les salles de classe sont très exigües : moins de 10 m2 chacune. Le sol est en terre battue, insalubre pendant les périodes de pluies, fréquentes en zone tropicale humide.

Le mobilier est constitué de quelques tables-bancs en bois et d'un tableau noir. Le maître n'a ni chaise, ni bureau, car l'espace disponible dans la classe est aussi restreint que le matériel pédagogique. Il n'y a pas de placard à fournitures. Quelques cartes géographiques sont accrochées sur les parois en bois.

Le manque d'ouvertures (fenêtres) place les élèves dans une semi-pénombre.

La toiture des deux bâtiments a été fortement endommagée par le dernier cyclone et elle n'a pas été restaurée.

### **LES EFFECTIFS SCOLAIRES**

L'EPP (école primaire) de BERONONO accueille 170 élèves, soit moins d'un enfant sur trois (27%) par rapport à l'effectif scolarisable dans ce secteur, selon M. Julien, Maire de la commune, ancien enseignant et ancien Directeur CISCO (Inspecteur d'Académie).

#### ***Objectif : Porter le taux de scolarisation de 27% à 40%***

Actuellement, 170 élèves sont scolarisés, classe préscolaire incluse (maternelle).

Objectif à moyen terme : scolariser 68 élèves supplémentaires. La nouvelle école de BERONONO devrait ainsi porter ses effectifs à 238 élèves, soit 40 élèves par classe environ.

### **AUGMENTER LE TAUX DE SCOLARISATION : QUELS MOYENS**

Il s'agit de construire un ensemble scolaire permettant l'accueil de nouveaux élèves dans une structure adaptée à l'Enseignement, à l'Education et à la Formation, et créer un environnement

sanitaire et ludique de nature à favoriser la santé des enfants.

Descriptif

### **- UNE NOUVELLE ECOLE DE 5 CLASSES**

La construction de deux nouveaux bâtiments en dur avec 5 classes primaires est une motivation pour les parents d'élèves. Et même « une fierté » pour des paysans qui entendent participer directement au projet concernant l'éducation de leurs enfants.

Ils ont déjà pris en charge la préparation du terrain et de ses accès, élargi une piste de terre et le sentier final conduisant à l'école. Aujourd'hui l'accès est carrossable.

Ces paysans travaillent tous les jeudi pour améliorer le site (débroussaillage), jour où la Tradition interdit tous travaux des champs.

L'école a été créée en 1974 par le regretté RABOLOA FREDERIC, grand-père du Maire actuel d'Amborobe, M. JULIEN, qui compte faire du site de la future école, « un lieu de formation et de rencontre sociale ».

### **- UN BUREAU DU DIRECTEUR**

Pour la première fois, le directeur et les enseignants disposeront d'un bureau dédié pour recevoir les parents, les autorités et entreposer leurs dossiers et matériels pédagogiques.

### **- UNE ZONE D'ACCUEIL POUR LES PARENTS D'ELEVES**

Un kiosque d'accueil pour les parents sera aménagé au pied d'un arbre « historique » (une variété locale de cerisier) planté pour marquer le début de la construction de la première école en 1974.

### **- UNE AIRE DEDIEE AU SPORT SCOLAIRE**

L'espace dédié à l'école est assez vaste pour permettre :

- l'aménagement d'un mini-terrain de basket de 2 panneaux avec paniers

- l'aménagement d'un petit terrain pour le football à 5

Cet espace servira par ailleurs à accueillir des fêtes et rassemblements scolaires, des spectacles divers, des chorégraphies etc.

L'ambition du Conseil municipal est de créer ici une zone de « rassemblement social ».

### **- CREATION D'UN BLOC LATRINES**

- 8 boxes et 1 urinoir. Latrines séparées garçons-filles ( 4 boxes filles - 4 boxes garçons )

### **- CREATION D'UN POINT D'ACCES A L'EAU, AVEC SYSTEME DE POMPAGE**

Ce programme « accès à l'eau » devrait être pris en charge par la commune d'AMBOROBE dans le cadre du PROJET TANINTSIKA qui la lie à l'ONG irlandaise « Notre Terre »

### **- CREATION D' UN JARDIN SCOLAIRE**

Ce jardin scolaire a pour vocation l'initiation des élèves et de leurs parents au maraichage et à certaines méthodes d'agriculture dans une zone presque exclusivement dédiée à la culture du riz.

L'encadrement technique pourra être confié à KTF ONG (Manakara), organisme partenaire de la commune d'AMBOROBE dans un projet d'installation de jeunes agriculteurs mené en lien avec l'organisation professionnelle des « JA » de Haute-Savoie (AFDI Haute-Savoie).

L'ambition est d'enrichir la compétence des villageois, dans le domaine de la production vivrière ; ceci à destination des élèves, si jamais ils ne parvenaient pas à un niveau d'éducation supérieur.

**Selon les données fournies par le Maire d'Amborobe : - 17% des enfants scolarisés accèdent au Collège d'Amborobe - 8% des élèves du CEG accèdent au lycée (lycées de Vohipeno ou de Nato)**

A la sortie du lycée, les élèves ont l'habitude de s'orienter vers la profession de Maître FRAM, (enseignant suppléant payé par les parents d'élèves) ; il existe « une fierté d'être enseignant » à Madagascar.

Par ailleurs, les parents ont très rarement les ressources nécessaires pour financer des études universitaires à leurs enfants, qui doivent aller vivre dans une ville éloignée : FIANARANTSOA ou TANANARIVE, notamment. Plus proche, une petite école de management aux métiers du tourisme est ouverte à Manakara.

### **- EQUIPEMENT DE L'ECOLE PRESCOLAIRE (MATERNELLE)**

La construction d'un petit bâtiment en bois a été prise en charge par les Parents d'élèves. Cet édifice léger abrite actuellement 37 enfants. Ces enfants sont assis à même le sol de terre recouvert de nattes.

Mobilier et fournitures qui font totalement défaut : il manque des petits bancs et petites tables, des jeux etc.

### **- EQUIPER LE « PRESCOLAIRE » D'UNE AIRE DE JEUX**

Il est prévu de doter cette maternelle de balançoires, petit toboggan, carrousel ...

### **- CREER UN « KIOSQUE LUMIERE »**

La commune d'AMBOROBE souhaite vivement apporter un nouveau service à la population rurale totalement privée d'électricité. Elle souhaite installer à proximité de l'école de BERONONO, un kiosque-lumière fonctionnant grâce à l'énergie solaire.

Cet équipement utilisé dans d'autres communes malgaches permet de mettre à disposition de la population:

- lampes électriques rechargeables que l'on peut louer à la journée - ustensiles de cuisine, style mixer... - éclairage pour la sécurité (un problème aigu en brousse) - télévision « pour l'ouverture sur le monde»

- lecteur de DVD pour l'Education et la Formation - chargement des batteries de téléphone ou autres.

Le Point de chargement le plus proche est situé à Vohipeno (20 km aller-retour).

Un emplacement a été trouvé à proximité de la Mairie d'AMBOROBE et du Collège, situés non loin de la zone scolaire de Beronono.

## **- PRESERVER LE PATRIMOINE LOCAL**

L'un des deux anciens bâtiments de l'école en bois sera conservé, comme témoignage de l'Histoire, des Us et de l'Architecture locale, selon le souhait des élus et des autorités traditionnelles.

Cet édifice pourra abriter des réunions de parents d'élèves ou des sessions de formation d'éducateurs. Il pourra fonctionner comme une salle communale mise à disposition de la population.

## **LA PROGRAMMATION**

### **UN PROJET SUR TROIS ANS**

2019-2020-2021 : Etablissement d'un cahier des charges, appels d'offres, ouverture des plis, attribution

du marché par tranche

2019 : Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe ; construction de latrines séparées garçons-filles

2020 : Construction d'un bâtiment de 2 salles de classe, avec Bureau du directeur, kiosque d'accueil des parents

2021 : Mise en place des infrastructures sportives ; mise en œuvre du jardin scolaire et du rucher école ; mise en place de clôtures et parterres d'embellissement

## **- MISE EN PLACE D'UN « COMITE D'ENTRETIEN ET DE SUIVI DU SITE »**

Dès la première année, un « comité d'entretien et de suivi du site » sera créé, constitué de

Parents d'élèves, d'élèves, de mères de famille ou de membres d'associations féminines. Le Maire d' Amborobe sera Président d'Honneur de ce Comité qui sera dirigé par un Président local.

Le COMITE D'ENTRETIEN ET DE SUIVI bénéficiera des ressources générées par le JARDIN SCOLAIRE (vente de légumes) et prendra en charge les travaux d'embellissement et de clôture du site scolaire.

## **UN PROJET SOUMIS A CONSULTATION**

CE PROJET élaboré en faveur de l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants de BERONONO a été soumis à l'appréciation :

- des AUTORITES TRADITIONNELLES constituées en COMMISSION LOCALE DE CONCERTATION (8 personnes : 1 AMPANJAKA (Aban'i Jaona) et 7 notables, les sages de la région). Puis au vote : - du Conseil municipal de la Commune d'AMBOROBE
- du Conseil municipal de la Commune de SCIEZ

Les deux communes ont élaboré une convention de coopération décentralisée respectant le cadre régissant la Coopération décentralisée franco-malagasy.

***Amborobe le 25 novembre 2018,***

**Julien Charles RABEMANANTSOA, Maire d'AMBOROBE**

**Jean-Luc BIDAL, maire de SCIEZ, Haute-Savoie**

**P/O Richard REALE, Maire-Adjoint, Chargé de la Coopération décentralisée**